

# **SYNDICAT GENERAL**

## **DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES**

### **Du Port du Havre**

[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

Le Havre, le 13 octobre 2021

Camarades,

La Fédération a été reçue, tel que prévu, par les Ministères des Transports et du Travail pour poursuivre nos échanges sur le dossier amiante.

Après débat, nous avons convenu des éléments suivants qui doivent être validés par Matignon :

- Études sur les ports non reconnus à l'amiante.  
Nous avons convenu que les syndicats et la Fédération doivent être associés aux démarches.
- Extension des dates pour les ports reconnus à l'amiante jusqu'au 31 décembre 2004.

Ces éléments permettront une amélioration de la reconnaissance à l'exposition amiante.

Pour les ports dont les dates courent toujours (*Brest, Dunkerque, Le Havre, Marseille*), le sujet est interprofessionnel. La Fédération a donc prévenu le Ministère que nous allons interpeler notre Confédération pour organiser des réunions et poursuivre le combat avec détermination pour obtenir satisfaction.

Une réponse doit nous être apportée milieu de semaine prochaine.

**Le mouvement de suppression des heures supplémentaires et shifts exceptionnels, ainsi que de l'arrêt de travail de 24h sont donc suspendus dès maintenant, et jusqu'au 22 octobre 2021.**

Le Secrétaire Général,



L. DELAPORTE

**Tous unis, solidaires et combatifs**  
**au sein de la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T.**